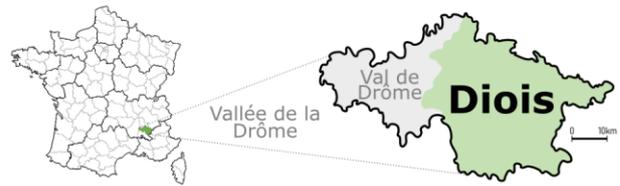


Série Transition agroécologique

Collection Trajectoire



Regard des Chercheurs



LA STRUCTURATION DES FILIERES BIOLOGIQUES

L'INITIATIVE DES COOPERATIVES AGRICOLES DU DIOIS

En 1991, quatre coopératives du Diois s'associent pour valoriser leur production agricole difficilement compétitive face à celle des grandes plaines alentours. Pour se démarquer, elles se positionnent sur des productions de qualité et mettent l'agriculture biologique au cœur de leur projet. Leur initiative et leur démarche collective participera au développement et à la structuration des filières biologiques sur le territoire du Diois mais également au-delà.

Une initiative intercoopérative au carrefour des filières

Quand céréales et plantes aromatiques s'entremêlent

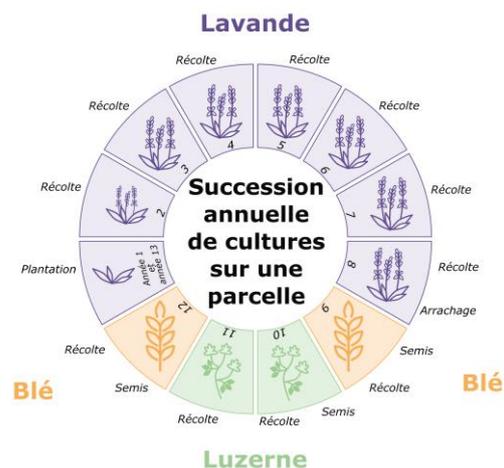
La culture des plantes aromatiques et médicinales en agriculture biologique nécessite une rotation avec des céréales afin de nettoyer les parcelles des plantes indésirées. Mais pour qu'une production acquière le label agriculture biologique, il faut que la totalité des cultures sur la parcelle soient conduites selon ces pratiques. En ce sens, dans les années 1990, la coopérative des plantes aromatiques et médicinales (PAM) du Diois comprend que pour développer les

surfaces de PAM biologiques il faut développer les surfaces en céréales biologiques. Cet intérêt converge avec celui de la coopérative de céréales du Diois (Terres Dioises) qui souhaite se positionner stratégiquement sur des productions de qualité dans un contexte d'émergence de la demande de produits biologiques suite à la création du label en 1985. Par convergence d'intérêts, les deux coopératives se rapprochent.

Se différencier par une agriculture de qualité

Ce binôme entre la coopérative céréalière et celle des PAM est l'impulsion qui permet de mobiliser deux autres coopératives du Diois qui partagent le même intérêt : la coopérative d'approvisionnement qui fournit des intrants agricoles, proche géographiquement et socialement de la coopérative céréalière, et la cave coopérative de Die. Ces quatre coopératives font converger leurs intérêts autour d'un projet de développement de

Blé et lavande se succèdent sur une parcelle agricole



l'agriculture biologique sur leur territoire de collecte. Pour cela elles convainquent l'intercommunalité du Diois de les appuyer dans le montage d'un Programme Intercoopératif de Développement de l'Agriculture Biologique (PIDA Bio). C'est une opportunité dont se saisit l'intercommunalité pour créer une image de marque sur le Diois en promouvant une agriculture de qualité et respectueuse de l'environnement.

Un programme de développement de l'agriculture biologique

Le PIDA Bio démarre en 1991 pour une durée de quatre ans avec pour objectif de développer l'agriculture bio et de promouvoir ces pratiques auprès des exploitants agricoles du Diois. Il porte des actions tant sur l'acquisition de références techniques par des expérimentations, du conseil et de la formation, que sur la construction d'infrastructures nécessaires à la collecte ou à la transformation des produits biologiques au sein des coopératives. En 1995, le programme est complété par deux projets pilotes sur l'agriculture biologique et le compostage jusqu'à la fin des années 1990. Ces années permettront de structurer les filières biologiques viticoles, céréalières et de plantes aromatiques et médicinales sur le territoire tant sur le point technique que social.

Dépasser les verrous techniques

Construire des infrastructures biologiques

Le développement de modèles agricoles alternatifs au sein de filières déjà en place est souvent freiné par des verrous techniques. Par exemple, afin d'éviter les contaminations entre produits bio et non bio, il est nécessaire de penser des espaces de stockage ou de transformation supplémentaires et non reliés à ceux

existants accueillant des produits non bio. L'intégration d'acteurs institutionnels au sein du PIDA Bio permet de dépasser ces freins techniques. En effet, le Conseil Général, enrôlé dans le montage du programme, permet la mobilisation de financements européens dans le PIDA Bio, débloquant ainsi des financements nationaux supplémentaires et auparavant inaccessibles. Cela permet la construction d'un silo bio entièrement dédié aux grandes cultures pour la coopérative céréalière, d'une unité de distillation bio pour la coopérative des PAM, d'une salle de stockage réservée aux intrants utilisés en agriculture biologique pour la coopérative d'approvisionnement, et d'un circuit de traitement spécifique permettant la création d'une cuvée bio au sein de la cave coopérative. Ces actions permettent aux coopératives de structurer techniquement la filière bio dans le Diois.

↓ Silo agricole à Die (novembre 2023)



Poser les bases d'un appui technique

Au-delà des infrastructures matérielles, le PIDA Bio permet également l'acquisition de compétences techniques des acteurs du monde agricole. D'une part, les conseillers des coopératives progressent sur leurs connaissances des techniques de culture biologique et sont donc à même de mieux conseiller les coopérateurs bio ou

ceux qui projettent une conversion. D'autre part, le projet parvient à mobiliser d'autres acteurs du monde agricole. En particulier la Chambre d'Agriculture de la Drôme, en charge du volet technique et expérimental dans le projet, monte en compétence sur les pratiques agricoles bio. Elle permet également la montée en compétence d'agriculteurs, bio comme conventionnels, lors de réunions d'information organisées dans le cadre du PIDA Bio. De même, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Die, en charge du volet formation du programme, participe à la promotion de ce mode de production. C'est l'ensemble de l'écosystème agricole du territoire, de la production à la formation en passant par le conseil qui acquière des connaissances techniques sur l'agriculture biologique.

Dépasser les verrous sociaux

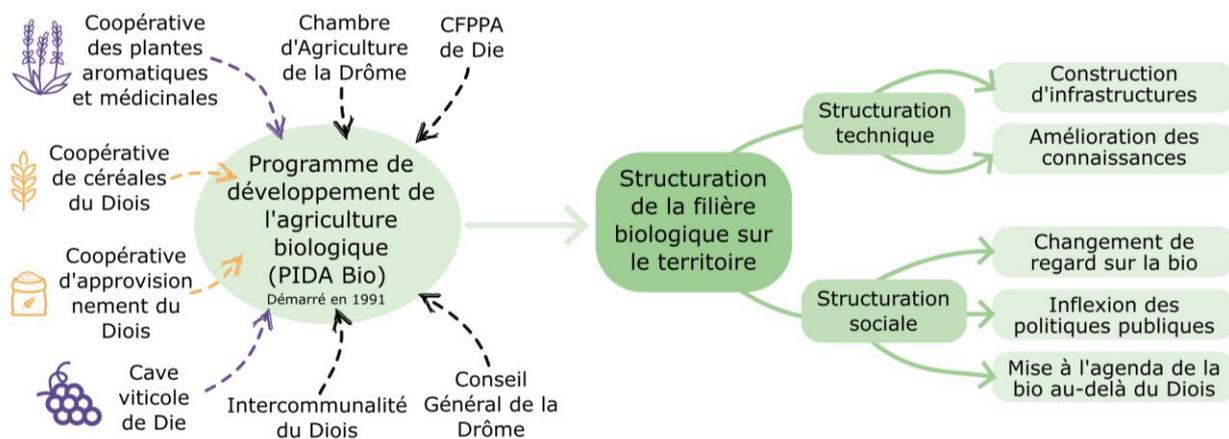
Basculement de l'image de l'agriculture bio chez les agriculteurs

Le programme de développement de l'agriculture biologique initié par les quatre coopératives du Diois participe à changer le regard que les agriculteurs du territoire portent sur l'agriculture biologique. La reconnaissance de l'agriculture bio à l'échelle européenne et nationale par les soutiens financiers fait de ce mode de production une voie d'avenir auparavant vu seulement comme une pratique de marginaux. Certains leaders agricoles du Diois entament leur conversion et entraînent par ricochet d'autres agriculteurs conventionnels du territoire. Cette dynamique permet d'atteindre fin des années 1990 le nombre d'agriculteurs bio suffisant pour le fonctionnement des filières bio dans les coopératives du territoire.

Cette période des années 1990 est aussi un moment de construction d'un relationnel de qualité entre agriculteurs conventionnels et biologiques. La construction du PIDA Bio permet la convergence des visions des agriculteurs bio et conventionnels qui concilient ensemble autour de l'agriculture biologique, les objectifs des uns et des autres. La poursuite du projet pilote sur le compostage, par une dynamique collective mixte autour de l'achat de matériel en commun, permet également de développer les relations entre agriculteurs aux modes de production différents. Au final, les agriculteurs bio sont bien intégrés dans le territoire et en particulier dans les instances décisionnaires des coopératives. Leur présence dans les conseils d'administration montre qu'ils sont à la fois représentatifs de l'agriculture locale et jugés représentatifs. Ils prennent part aux décisions et aux orientations stratégiques des coopératives et participent ainsi à structurer la filière bio sur le territoire.

Inflexion des politiques publiques locales en faveur de l'agriculture biologique

La proposition de développement agricole portée par les coopératives et pensée à l'échelle du territoire, fait écho dans les années 1990 aux réflexions de l'intercommunalité du Diois qui cherche à maintenir la population et favoriser la création d'activité. A cette époque, 31% de la population active travaille dans le secteur agricole (contre 5% en moyenne au niveau national), l'agriculture biologique ouvre donc pour l'intercommunalité, de nouvelles perspectives de développement pour le Diois. C'est la première fois qu'une animation agricole à l'échelle du territoire se déroule sur un temps aussi long, de l'ordre de la décennie des années 1990.



↑ Une démarche multiacteurs à l'initiative des coopératives du Diois au cœur de la structuration de la filière biologique

Par cette collaboration entre les coopératives agricoles et l'intercommunalité du Diois, des moyens financiers et humains sont alloués au développement territorial par l'agriculture biologique. A la fin des programmes financés dans les années 2000, le poste d'animateur du PIDA Bio est internalisé au sein de l'intercommunalité, symbolisant ainsi une forme d'institutionnalisation de la politique de développement agricole construite à l'initiative des coopératives. La dynamique collective des coopératives agricoles influence ainsi les positions stratégiques de la collectivité locale qui place l'agriculture biologique au cœur de son projet de territoire.

Mise à l'agenda de l'agriculture biologique au-delà du Diois

Au milieu des années 1990 dans la basse vallée de la Drôme, la production biologique ne passe pas par les coopératives. Par exemple, les producteurs bio stockent eux-mêmes leurs céréales et les vendent directement à leurs clients. Les agriculteurs biologiques sont plutôt isolés du reste des agriculteurs. Mais en 1998 la Coopérative Drômoise de Céréales dont le territoire de collecte couvre entre autre le bas de la vallée, change de stratégie et s'intéresse à la production biologique. Elle sollicite la coopérative Terres Dioises pour ses compétences techniques et sa connaissance du marché des céréales bio.

La structuration de la filière bio dans le Diois conduit ainsi la plus grosse coopérative du département à s'impliquer dans une dynamique de développement de l'agriculture biologique. Le dynamisme de la filière bio dans le Diois, entraîne la création d'activité de transformation dans le bas de vallée à proximité des axes de transport. La dynamique des coopératives agricoles du Diois permet la mise à l'agenda de l'agriculture biologique dans le reste du territoire de la vallée de la Drôme.

Au-delà de la vallée de la Drôme, les coopératives dioises exercent une influence sur la structuration de l'agriculture bio à l'échelle départementale et régionale. A la suite du PIDA Bio, plusieurs coopératives céréalières de la vallée et au-delà montent une union de commercialisation structurant ainsi la filière des céréales bio à une échelle plus importante. Cette nouvelle collaboration intercoopérative s'inscrit dans la poursuite de la montée en compétence de la Chambre d'Agriculture sur les techniques de production biologique (recrutement d'un technicien bio en 1995, d'un conseiller grandes cultures bio en 2001), lui permettant d'être reconnue nationalement sur ce volet bio. La collaboration entre les coopératives agricoles du Diois n'est pas la seule dynamique sur l'agriculture biologique dans cette région à cette époque, mais elle participe à structurer les filières biologiques directement et indirectement.

Enseignements généraux pour la transition agroécologique

L'initiative et la démarche collective de quatre coopératives agricoles du Diois (de plantes aromatiques et médicinales, de céréales, d'approvisionnement et viticole) s'associant pour développer l'agriculture biologique dans les années 1990 et structurant ainsi les filières biologiques sur leur territoire, est une étape importante dans la transition agroécologique dans la vallée de la Drôme. Si certaines spécificités locales sont propres à ce territoire (caractéristique géophysique de pente et sol pauvre conduisant à une agriculture peu compétitive ; culture historique de la coopération), ces dynamiques révèlent cependant des enseignements généraux pour dépasser les verrous techniques et sociaux de la transition des modes de production :

Une structuration territoriale d'une filière biologique peut conduire à une structuration plus globale : la structuration de filières biologiques à l'échelle d'un territoire peut être le moteur d'une structuration de ces filières à l'échelle départementale et régionale.

L'implication d'une partie assez large des acteurs du système agri-alimentaire favorise la structuration de filières biologiques : la mise en relation multi-acteur, ici entre les acteurs de la production agricole, de l'approvisionnement, de la transformation, de la distribution, du conseil et des politiques publiques, permet de poser des bases solides pour la structuration de filières biologiques de long terme.

La mise en réseau des agriculteurs biologiques et conventionnels facilite la structuration de filières biologiques au sein du système agricole dominant : construire un relationnel de qualité permet

l'interconnaissance, le transfert de connaissances, le partage de valeur et la convergence d'intérêts. L'effet est d'autant plus fort si les instances de gouvernance offrent une place décisionnaire aux agriculteurs biologiques.

Pour en savoir plus

Savoirs scientifiques

- Bui, S. (2015) *Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée (1970-2015)*. Thèse, AgroParisTech, 503 p.
- Lamine, C. (2012). « Changer de système » : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux. *Terrains & travaux*, n°20, p. 139-156.
- Barbot, G., Landel, P. & Reydet, S. (2020). Évolution de deux coopératives agricoles drômoises : entre tensions et ancrage territorial. *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, n°40, vol. 9, p. 97-113.

Savoirs locaux

- Vidéos Val de Drôme (2020) *Quand les paysans se sont serré les coudes*, vidéo de 33min, diffusé le 26.11.2020
- Tual, J. (2011) *Dynamiques territoriales de transition vers l'agriculture biologique dans la vallée de la Drôme. Le développement de l'agriculture biologique dans un territoire pionnier : historique et dynamiques actuelles autour de la production de légumes*. Rapport de stage AgroParisTech, 120 p.

Pour citer ce document

Delclaux, J. (2023) *La structuration des filières biologiques, l'initiative des coopératives agricoles du Diois*, Pôle des Savoirs, Association Biovallée, 5p.